Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 035-213502784-20260623-V_DEL_2026_049-DE

Saint-Grégoire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2026

Date de convocation : 16 juin 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt deux juin, à 20h00 , les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Grégoire, convoqués conformément aux articles L.2121-10 à 12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en mairie, sous la présidence de REMOISSENET Laëtitia.

Etaient présents :
REMOISSENET Laëtitia, DU MOTTAY Éric, PASQUET Nathalie, GALLIER Maxime, VINET Liliane, AMELOT Delphine, MOREL Christian, DUCIEL Christine, AMPIGNY Joby, CHUBERRE Philippe, SIMON Didier, CHAMART-LEJEUNE Marie-Hélène, PERROT Olivier, GREIVELDINGER Jacques, LORHO Mathieu, POSTEC Christelle, LE BOURHIS Sandra, DE VERGIE Guillaume, ROUX Émeline, LOCATELLI Sandrine, PEDRON Jordane, DEFRANCE Matthieu, MAIER Charles, ALIAGA Marie, BADEA Sabina

Absent(s) excusé(s) :
GUYOT Jean-Yves (Mandataire REMOISSENET Laëtitia), BENOIST Florence (Mandataire AMELOT Delphine), BABES Anca (Mandataire MOREL Christian), CHARDINNE-DELISLE Laurène (Mandataire GALLIER Maxime)

MOREL CHRISTIAN a été nommé(e) secrétaire de séance.

N° V_DEL_2026_049 DOMAINE ET PATRIMOINE - ZAC DU CHAMP DAGUET - AVENANT À LA CONVENTION DE RÉTROCESSION DES ESPACES COMMUNS - OPÉRATION GROUPE LAUNAY - RUE MARIE PARADIS

(Rapporteur : DU MOTTAY Éric)

***VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29 ;*

***VU** ensemble, les délibérations n°2022-096 en date du 22 septembre 2022 relative à la vente de droits à construire et n°2023-069 en date du 26 juin 2023 relative à la convention tripartite de rétrocession*

***VU** ensemble, les permis de construire valant division n°3527822U0044 et M01 autorisés respectivement les 20 novembre 2023 et 04 novembre 2024 et les permis d'aménager n°3527823U0002, M01 et M02 autorisés respectivement les 25 septembre 2023, 11 avril 2025, et 19 mars 2026 ;*

***VU** la convention tripartite portant sur la rétrocession des espaces communs de l'opération Frange Est entre le Groupe Launay, Rennes Métropole et la Commune de Saint-Grégoire signée le 06 septembre 2023 ;*

***VU** le projet d'avenant à ladite convention, intégrant la voirie nouvellement créée par les permis d'aménager précités ;*

***CONSIDÉRANT** que la voirie nouvellement créée par les permis d'aménager précités implique un avenant à la convention tripartite suscitée et qu'il appartient au conseil municipal d'autoriser sa conclusion.*

Chers collègues,

Le 6 septembre 2023, nous avons signé une convention tripartite avec le Groupe Launay et Rennes Métropole, portant sur la rétrocession des espaces communs nouvellement créés dans l'opération Frange Est, une fois achevés.

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 035-213502784-20260623-V_DEL_2026_049-DE

- La voirie revenant à Rennes Métropole.
- Les espaces verts revenant à la Commune de Saint-Grégoire.

Ladite convention portait sur les parcelles objet du permis de construire valant division (BE 794 et 817), mais ne prévoyait pas de mode de gestion pour la voirie nouvellement créée par le permis d'aménager au Sud de l'opération (BE 816).

Il convient donc aujourd'hui de conclure un avenant à la convention initiale, afin d'intégrer la voirie nouvellement créée par les permis d'aménager.

Étant précisé que cet avenant ne porte sur aucun espace vert à rétrocéder à la Commune, mais que pour le parallélisme des formes, la commune devra signer cet avenant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE :

1°/ D'AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention tripartite entre le groupe Launay, Rennes Métropole et la Commune de Saint-Grégoire, prévoyant les modalités de suivi, de travaux et de transfert de propriété des espaces communs de l'opération.

VOTE : UNANIMITE 29 POUR

Fait à Saint-Grégoire le 23 juin 2026

Le Maire,	Secrétaire de séance,
REMOISSENET Laetitia	MOREL Christian